



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

MISE EN PLACE DES CHAMPIONNATS

En raison des nombreuses descentes du décalage d'accès régional, nous avons opté pour la conservation des poules de 10 équipes dans certaines catégories.

CONCLUSIONS DE MATCHS

Toutes les poules sont sur Gesthand. Vous avez la possibilité de faire vos conclusions. La date limite pour les trois premières est fixée au 28 octobre 2025 pour les catégories jeunes.

Veuillez les effectuer rapidement pour que tout le monde puisse s'organiser.

ENGAGEMENTS D'ÉQUIPES

F+16 **ENTENTE NANGIS / MONTEREAU 3.**

Il y aura 5 matchs à rattraper. Merci au club de vous mettre en relation avec NANGIS pour définir les dates de report possibles.

M-18

Descente de barrage région :

PONTAULT COMBAULT 2 / VAL D'EUROPE 2/ ENTENTE PONTIERRY SENART

Nouvelle équipe : **LA THEROUANNE 2 – LAGNY/MONTEVRAIN 4 – MELUN/DAMMARIE 2 – QUINCY-VOISINS.**

Total 40 équipes = 4 poules de 10.

M-18 1^{ère} division 77	M-18 2^{ème} division 77
PONTAULT COMBAULT 2	PONTAULT COMBAULT 3
VAL D'EUROPE 2	CESSON 1
ENTENTE PONTIERRY / SENART 1	CLAYE SOUILLY
LAGNY MONTEVRAIN 3	MEAUX
MORMANT	ENTENTE SUD 77
MONTEREAU 2	VAL D'EUROPE 3
TORCY 3	NANGIS
ROISSY OZOIR 1	MELUN DAMMARIE 1
LA THEROUANNE	FONTENAY TRESIGNY
BRIE 77 2	JOUARRE 1

M-18 3^{ème} division 77	M-18 4^{ème} division 77
AVON	JOUARRE 2
LA GRANDE PAROISSE 2	CESSON 2
VAIRES	BAGNEAUX
GRETZ TOURNAN	VILLEPARISIS
PONTIERRY 2	SENART 2
TORCY 4	PONTAULT COMBAULT 4
CHELLES	MELUN DAMMARIE
LE CHATELET EN BRIE 2	LA THEROUANNE 2
ROISSY OZOIR 2	LAGNY MONTEVRAIN 4
COULOMMIERS	QUINCY VOISINS

F-18

Descente de barrage région.

MEAUX – SENART- PONTIERRY

Nouvelles équipes : NANGIS et MEAUX 2.

TOTAL 19 équipes = 2 poules de 10 avec 1 exempt.

F-18 1^{ère} division 77	F-18 2^{ème} division 77
MEAUX 1	COULOMMIERS
SENART	ENTENTE CHAMPS NOISIEL 3
PONTIERRY	MONTEREAU
MORMANT	VAL D'EUROPE
FONTENAY TRESIGNY	MELUN DAMMARIE
NOISIEL 2	VAIRES
LAGNY MONTEVRAIN	CHELLES
MITRY MORY	MEAUX
AVON	NANGIS
ROISSY OZOIR	EXEMPT

M-15

Descente de barrage région.

ENTENTE JEUNESSE MONTEREAU/CANNE ECLUSES – ENTENTE SUD 77 – AVON.

Nouvelles équipes : PROVINS et SENART 4

Total 35 équipes = 2 poules de 10 et 2 poules de 8 avec 1 exempt.

M-15 1^{ère} division 77	M-15 2^{ème} division 77
ENTENTE JEUNESSE MONTEREAU CANNE ECLUSES	LA GRANDE PAROISSE 2
ENTENTE SUD 77	LE CHATELET EN BRIE
AVON	LAGNY MONTEVRAIN 2
MEAUX	CLAYE SOUILLY
MELUN DAMMARIE	ROISSY OZOIR 1
LE MEE	PONTHIERRY 2
TORCY 2	CHELLES
ENTENTE SENART 2/PONTHIERRY 2	BRIE 77
COULOMMIERS	NANGIS
VAL D'EUROPE 2	MORMANT

M-15 3^{ème} division 77	M-15 4^{ème} division 77
CESSON	QUINCY VOISINS
CHAMPS SUR MARNE	LAGNY MOTEVRAIN 3
JOUARRES	ENTENTE VILLEPARISIS / COUNTRY
PONTAULT COMBAULT 2	ROISSY OZOIR 2
SENART 3	JULLY HANDBALL
FONTENAY TRESIGNY	PROVINS
VAL D'EUROPE 3	SENART 4
VAIRES	EXEMPT

F-15

Descente de barrage région :

COULOMMIERS
MONTEREAU

Nouvelles équipes : SENART 2, SENART 3 et LA THEROUANNE.

Total 25 équipes = 1 poule de 10 et 2 poules de 8 avec 1 exempt.

F-15 1 ^{ère} division 77	F-15 2 ^{ème} division 77
COULOMMIERS	PONTHIERRY
MONTEREAU	SENART 1
VAL D'EUROPE 2	MORMANT
LE MEE	BRIE 77 2
ROISSY OZOIR 1	VAL D'EUROPE 3
MEAUX	LA GRANDE PAROISSE
CONVENTION COUNTRY / CHELLES	ROISSY OZOIR 2
AVON	VAIRES
MITRY MORY	
NOISIEL 2	

F-15 3 ^{ème} division 77
NANGIS
FONTENAY TRESIGNY
MELUN DAMMARIE
ENTENTE CHAMPS NOISIEL 3
SENART 2
SENART 3
LA THEROUANNE
EXEMPT

M-13

Nouvelles équipes : OURCQ, LAGNY/MONTEVRAIN 2, VAIRES 2 et LA THEROUANNE 2.

Total 43 équipes = 4 poules de 8 et 2 poules de 6 avec 1 exempt.

À la fin de leur championnat, les deux poules de 6 joueront des matchs de classement en matchs secs sur 6 dates.

M-13 1^{ère} division 77	M-13 2^{ème} division 77	M-13 3^{ème} division 77
ENTENTE SENART / PONTIERRY 1	LE MEE	ENTENTE JEUNESSE MONTEREAU CANNE
TORCY 1	COULOMMIERS	LE CHATELET EN BRIE
MEAUX	VAL D'EUROPE 1	LA THEROUANNE
CESSON 1	AVON	MORMANT 1
LAGNY MONTEVRAIN 1	LA GRANDE PAROISSE	CLAYE SOUILLY
PONTAULT COMBAULT 1	MITRY MORY	MELUN DAMMARIE
BRIE 77 1	TORCY 2	ROISSY OZOIR 2
VAIRES	CHELLES	CESSON 2
M-13 4^{ème} division 77	M-13 5^{ème} division 77	M-13 6^{ème} division 77
FONTENAT TRESIGNY	COURTRY	OURCQ
ENTENTE PONTIERRY 2/ PERTHES	NANGIS	LAGNY MONTEVRAIN 2
GRETZ TOURNAN	VILLEPARISIS	VAIRES 2
QUINCY VOISINS	HBC DU LOING	LA THEROUANNE 2
CHAMPS SUR MARNE	BRIE 2	JOUARRE
VAL D'EUROPE 2	SENART 2	EXEMPT 1
PONTAULT COMBAULT 2		
ROISSY OZOIR 1		

M-13 1^{ère} division 77

La première date de championnat, le 08/09 novembre, sera localisée à SENART pour la détection départementale.

Les conclusions seront émises par la COC.

ENTENTE SENART PONTIERRY 1 vs PONTAULT COMBAULT 1 dimanche 09 novembre 2025 à 15h30.

LAGNY MONTEVRAIN 1 vs CESSON 1 dimanche 09 novembre 2025 à 10h.

VAIRES 1 vs TORCY 1 dimanche 09 novembre 2025 à 14h.

BRIE 1 vs MEAUX 1 dimanche 09 novembre 2025 à 12h.

F-13

Nouvelles équipes : SENART 2.

Total 25 équipes = 2 poules de 8 et 1 poule de 10 avec 1 exempt.

F-13 1^{ère} division 77	F-13 2^{ème} division 77	F-13 3^{ème} division 77
NOISIEL 1	NOISIEL 2	CESSON
VAL D'EUROPE 1	VAL D'EUROPE 2	LA GRANDE PAROISSE
AVON	BRIE 77	VAIRES
SENART	FONTENAY TRESIGNY	VAL D'EUROPE 3
LE MEE	MEAUX	MORMANT
ENTENTE JEUNESSE MONTEREAU CANNES	PONTHIERRY	NANGIS
COULOMMIERS	CHAMPS SUR MARNE	MELUN DAMMARIE
MITRY MORY	ROISSY OZOIR	CLAYE SOUILLY
		SENART 2
		EXEMPT 1

F-13 1^{ère} division 77

La première date de championnat, le 15/16 novembre, sera localisée à NOISIEL pour la détection départementale.

Les conclusions seront émises par la COC.

AVON vs COULOMMIERS match à 11Hh.

MITRY vs VAL D'EUROPE match à 09h30.

SENART vs NOISIEL match à 14h30.

ENTENTE JEUNESSE MONTEREAU vs LE MÉE match à 13h.

Moins -11 ans Filles

Ajustement du règlement.

Article 11 - Effectif

- 12 joueurs sur la feuille de match.

Article 13 – Gardien de but

- Plus d'obligation de faire jouer un gardien différent par mi-temps.

Article 16 – Formes de jeu

1^{ère} mi-temps et 2^{ème} mi-temps : défense homme à homme avec au choix tout terrain, ou demi-terrain, défense étagé obligatoire et **dispositif 0/6 non autorisé.**
Tous contacts est interdit.

Chaque manquement devra être consigné sur la feuille de match afin de pouvoir missionner un délégué qui ira constater le non-respect de cette règle.

Nouvelle équipe : COULOMMIERS BRIE HB.

Total 10 équipes = 1 poules de 10.

Moins -11 ans Filles 1 ^{ère} division 77
NOISIEL 1
VAL D'EUROPE
ROISSY OZOIR
CESSON
COULOMMIERS
MITRY MORY
SENART
LA GRANDE PAROISSE
NOISIEL 2
COURTRY

Moins -11 ans compétitif

Ajustement du règlement.

Article 11 - Effectif

- 12 joueurs sur la feuille de match.

Article 13 – Gardien de but

- Plus d'obligation de faire jouer un gardien différent par mi-temps.

Article 16 – Formes de jeu

1^{ère} mi-temps et 2^{ème} mi-temps : défense homme à homme avec au choix tout terrain, ou demi-terrain, défense étagée obligatoire et **dispositif 0/6 non autorisé.**
Tous contacts est interdit.

Chaque manquement devra être consigné sur la feuille de match afin de pouvoir missionner un délégué qui ira constater le non-respect de cette règle.

Total 33 équipes =1 poules de 10 et 3 poules de 8 avec 1 exempt.

Moins -11 ans 1 ^{ère} division 77	Moins -11 ans 2 ^{ème} division 77	Moins -11 ans 3 ^{ème} division 77
LAGNY MONTEVRAIN	LA THEROUANNE 1	LE CHATELET EN BRIE
CLAYE SOUILLY	MORMANT	QUINCY VOISINS
TORCY 1	CESSON	JOUARRE
CHELLES	MITRY MORY	BRIE 77
COULOMMIERS	MELUN DAMMARIE	MEAUX
VAL D'EUROPE 1	LE MEE	FONTENAY TRESIGNY
GRETZ TOURNAN	AVON	PERTHES
VAIRES 1	ROISSY OZOIR	PONTHIERRY
PONTAULT COMBAULT 1		
SENART 1		
Moins -11 ans 4 ^{ème} division 77		
ENTENTE JEUNESSE MONTEREAU CANNES		
HBC DU LOING		
COURTRY		
VILLEPARISIS		
LA GRANDE PAROISSE		
NANGIS		
HBC FERTOIS		
EXEMPT		

Moins -11 ans Challenge

Ajustement du règlement.

Article 11 - Effectif

- 12 joueurs sur la feuille de match.

Article 13 – Gardien de but

- Plus d'obligation de faire jouer un gardien différent par mi-temps.

Article 16 – Formes de jeu

1^{ère} mi-temps et 2^{ème} mi-temps : défense homme à homme avec au choix tout terrain, ou demi-terrain, défense étagée obligatoire et **dispositif 0/6 non autorisé.**
Tous contacts est interdit.

Chaque manquement devra être consigné sur la feuille de match afin de pouvoir missionner un délégué qui ira constater le non-respect de cette règle.

Nouvelles équipes : AVON 2 – GRETZ TOURNAN 2 – OURCQ – COULOMMIERS 2 -PONTHIERRY 2 - PERTHES 2 – PONTAULT COMBAULT 3.

Total 20 équipes = 2 poules de 10.

Moins -11 ans Challenge 77 poule A	Moins -11 ans Challenge 77 poule B
CHELLES 2	PONTAULT COMBAULT 3
TORCY 2	CESSON 2
VAL D'EUROPE 2	SENART 2
LAGNY MONTEVRAIN 2	GRETZ TOURNAN
CHAMPS SUR MARNE	AVON 2
OURCQ	COULOMMIERS 2
PONTAULT COMBAULT 2	MEAUX 2
PERTHES 2	MELUN DAMMARIE 2
LA THEROUANNE 2	ROISSY OZOIR 2
VAIRES 2	PONTHIERRY 2

Hand à 4 F-11

Total 14 équipes = 4 poules de 4 avec 1 exempt.

Week-end du 10/11 janvier 2026.

Les tournois A et B se joueront à GRETZ TOURNAN les conclusions seront faites par le club.

Les tournois C et D se joueront à LA GRANDE PAROISSE les conclusions seront faites par le club.

POULE A	POULE B
GRETZ TOURNAN	NOISIEL 1
HBC FERTOIS	CLAYE SOUILLY
COULOMMIERS	VAIRES
LA THEROUANNE	MITRY MORY
POULE C	POULE D
CESSON	HBC DU LOING
SENART	LA GRANDE PAROISSE
MORMANT	AVON
NOISIEL 2	EXEMPT

COUPE DE SEINE ET MARNE

M+16

1/16 DE FINALE DATE LE 11/12 JANVIER 2025

CLAYE SOUILLY	SENART 2
MONTEREAU 2	COULOMMIERS 1
COULOMMIERS 2	PONTHIERRY 2
MORMANT 2	CESSON
QUINCY VOISINS 1	LE MEE 2
TORCY 3	JUILLY
GRETZ TOURNAN	ROISSY OZOIR
NANGIS	AVON
CHELLES 2	MEAUX 2

7 Exempts

CHAMPS SUR MARNE
LA GRANDE PAROISSE
LA THEROUANNE
PONTHIERRY 2
QUINCY VOISINS 2
SENART 2
LAGNY MONTEVRAIN 3

F+16

1/8 DE FINALE DATE 4/5 AVRIL 2025

MORMANT 2	CONVENTION CESSON MELUN DAMMARIE LEMEE
VILLPARISIS	COULOMMIERS 2
SENART	MEAUX
ROISSY OZOIR	VAIRES

5 EXEMPTS :

LA THEROUANNE
MITRY MORY
LA GRANDE PAROISSE
COULOMMIERS 1
CHELLES

M-18

1/16 DE FINALE DATE LE 11/12 JANVIER 2025

PONTHIERRY 2	AVON
CESSON 1	MEAUX
PONTAULT COMBAULT 2	ENTENTE PONTHIERRY SENART

15 EXEMPTS

MORMANT
LA GRANDE PAROISSE 2
GRETZ TOURNAN
VAL D'EUROPE 2
COULOMMIERS
TORCY
QUINCY VOISINS
LAGNY MONTEVRAIN
MELUN DAMMARIE
LA THÉROUANNE
ROISSY OZOIR
ENTENTE SUD 77
VAIRES
CLAYE SOUILLY
CESSON 2

F-18

1/8 DE FINALE DATE 4/5 AVRIL 2025

LAGNY MONTEVRAIN	MONTEREAU
AVON	MITRY MORY

6 EXEMPTS :

MORMANT
PONTHIERRY
COULOMMIERS
SENART
MEAUX
ROISSY OZOIR

M-15

1/16 DE FINALE DATE 10/11 JANVIER 2026

QUINCY VOISINS	ENTENTE SENART 2/ PONTIERRY 2
MORMANT	ENTENTE SUD 77

14 EXEMPTS :

LE CHATELET EN BRIE
LE MEE
COULOMMIERS
TORCY
LA GRANDE PAROISSE 2
LAGNY MONTEVRAIN
MEAUX
MELUN DAMMARIE
AVON
ROISSY OZOIR
VAIRES
CLAYE SOUILLY
CESSON
ENTENTE VILLEPARISIS /COURTRY

F-15

1/8 DE FINALE DATE 4/5 AVRIL 2025

MORMANT	COULOMMIERS
MEAUX	MITRY MORY
ROISSY OZOIR	PONTIERRY
AVON	BRIE 77 2
LE MEE	VAL D'EUROPE 2
FONTENAY TRSIGNY	MELUN DAMMARIE
SENART	MONTEREAU

1 EXEMPT :

LA GRANDE PAROISSE

M-13

1/16 DE FINALE DATE LE 11/12 JANVIER 2025

VAL D'EUROPE	MEAUX
FONTENAY TRESIGNY	ENTENTE SENART – PONTIERRY 1
ENTENTE PONTIERRY 2 - PERTHES	BRIE 77
CLAYE SOUILLY	COULOMMIERS

12 EXEMPTS :

MORMANT
MITRY MORY
LE CHATELET EN BRIE
LE MEE
LA GRANDE PAROISSE
QUINCY VOISINS
TORCY
LA THEROUANNE
AVON
MELUN DAMMARIE
VAIRES
CESSON

F-13

1/8 DE FINALE DATE 4/5 AVRIL 2025

SENART	VAL D'EUROPE
LA GRANDE PAROISSE	AVON
LE MEE	NOISIEL
MORMANT	PONTIERRY

4 EXEMPTS :

MITRY MORY
ENTENTE JEUNESSE MONTEREAU – CANNES ECLUSE
FONTENAY TRESIGNY
CESSON

MOINS DE 11 MIXTE

1/8 DE FINALE DATE 4/5 AVRIL 2025

FONTENAY TRESIGNY	LA THEROUANNE
TORCY	CESSON
MEAUX	AVON
MORMANT	PERTHES
LE MEE	LE CHATELET EN BRIE
LA GRANDE PAROISSE	CLAYE SOUILLY
COULOMMIERS	SENART
QUINCY VOISINS	MELUN DAMMARIE

MOINS DE 11 FILLES

1/8 DE FINALE DATE 16/17 MAI 2026

LA GRANDE PAROISSE	SENART
COULOMMIERS	VAL D'EUROPE
MITRY MORY	NOISIEL 1

1 EXEMPT :
NOISIEL 2

***Voie de recours :** conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamation et Litiges de la FFHB, cette décision est susceptible d'être contestée auprès de la Commission d'Examen des Réclamations et Litiges du CDHB77 dans un délai de 7 jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagnée des droits de consignation.*

VIE DES CLUBS



Il y a des moments dans la vie où tout s'arrête et ça permet de rembobiner l'histoire.

Ce samedi, à l'occasion de mon **jubilé**, le club m'a permis de fêter ma 'retraite sportive' au gymnase Jean Bouin de Savigny-le-Temple. Une occasion trop rare de revoir des anciens joueurs, joueuses, dirigeants, amis et de dépoussiérer les archives du club.

Du début du HandBall local au sein de l'AS Plessis en 1979, avec des maillots de bagnards (!) rayés vert et blanc, en passant par les entraînements sur les plateaux EPS, la création de l'Ecole de Handball puis du Baby-Hand, jusqu'à la satisfaction d'avoir réussi à construire un club intercommunal et avoir découvert des talents de notre sport comme **Christine Verdure** (qui évoluera à Colombes en D2), **Luc Yvard** (à Pontault-Combault puis Valence en D2), **Emmanuelle Thobor** (en D1 à Paris-Issy92) et de nombreux autres au niveau national, ce fût un parcours plein de satisfactions.

La présence des élus locaux de Savigny-le-Temple (Marie-Line Pichery et Jacques Gaudin) et de Lieusaint (Michel Bisson et Virginie Thobor) et l'honneur de recevoir la **medaille d'or** de la ville de Savigny ont fait de cette journée un moment inoubliable.

Les messages touchants, reçus en vidéos et SMS de ceux qui n'ont pu être présents, ont complété les moments d'émotion créés par la présence de visages plus ou moins anciens, plus ou moins vieillis par les années, mais jamais oubliés.

Cette journée se terminera en **apothéose** avec, sur le plan sportif, le début du championnat marqué par **2 superbes victoires** de nos Séniors masculins (Sénart2-Lagny3 30-25 et Sénart1-Val d'Yerres 46-23). Notre équipe fanion s'est rendu la tâche facile grâce à une défense intraitable (6-0 à la 10ème mn), une prestation remarquable de nos 2 gardiens (28 arrêts) et l'efficacité de Timothée Massa (11 buts).

Pour compléter ce tableau idyllique, les joueurs ont entonné en fin de match un 'Avé Robert' à la place du traditionnel 'Avé Sénart' !

Que du bonheur !

Robert BIGUÉ, *Président d'Honneur du SaHB*

